

DAZIDE ENHANCE

Fiche d'identité

Nom commercial :	DAZIDE ENHANCE
Composition :	DAMINOZIDE 850 g/kg
N° AMM :	2100067
Type d'action :	DIVERS
Formulation :	(SG) GRANULES SOLUBLES DANS L'EAU
Conditionnement :	2.5kg, 0.5kg

DAZIDE ENHANCE est un régulateur de croissance de cultures florales. Il agit sur la limitation de la croissance des organes aériens en cultures florales et plantes vertes : Chrysanthèmes, Hortensias, et diverses sous serre. Il contient du daminozide de la famille des hydrazides, absorbé par les feuilles et transporté au travers de la plante. Il réduit la longueur des entrenoeuds par inhibition de la synthèse des gibbérelines.

Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Cultures florales et plantes vertes	Trt Part.Aer.	Limitation de la croissance des organes aériens	DV	3	NC	5 m

Usage :
Surface maximale traitée 0,1 ha pendant 1 heure maximum avec un pulvérisateur à dos ou une lance.
Dose :
Dose d'emploi: de 1,25 à 5 g/L (voir dose recommandées)

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial : **DAZIDE ENHANCE**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

DAZIDE ENHANCE



Mention d'avertissement :

Attention

Mention de danger :

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales et nationales.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

DRE

48h

Détenteur homologation :

FINE AGROCHEMICALS

Marque déposée :

Réglementation transport ADR :

Voir FDS

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.